

Vous êtes adhérent-e du SNUipp-FSU,

Vous avez fait le choix de vous syndiquer. **Cet acte n'est pas anodin**. Il permet d'avoir des réponses collectives pour transformer notre école, pour améliorer nos conditions de travail et nos carrières, pour permettre la défense et le suivi des dossiers individuels.

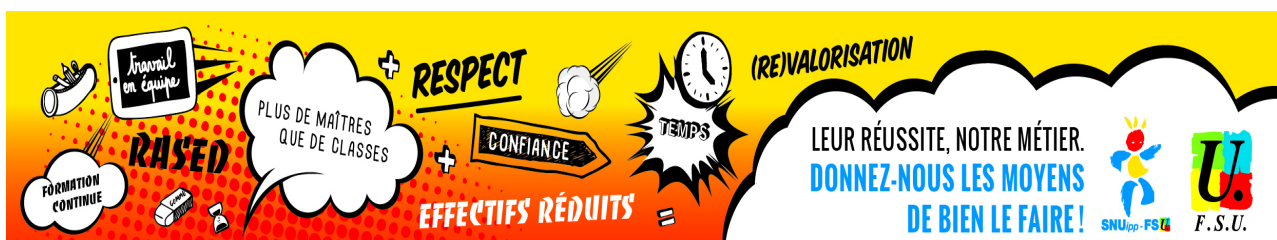
Syndiqué-e au SNUipp-FSU, vous avez des droits comme tous les adhérent-e-s :

- ✓ Participation aux réunions du syndicat, à l'élaboration de ses mandats, à la désignation des équipes militantes,
- ✓ Informations par l'envoi de la presse syndicale du SNUipp-FSU et de la FSU*,
- ✓ Informations régulières par mails

Vous serez également sollicité-e-s pour faire passer des informations dans votre école, remonter une pétition ou une motion... **Libre à vous de faire vivre le syndicat dans votre école**. **Faites-nous savoir si vous souhaitez être un-e « référent-e », un relais de nos informations au niveau de votre école ou d'une commune.**

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information ou pour que nous venions discuter dans votre école quand une question se pose (carte scolaire, promotion, mouvement, actions...).

Vous trouverez ci-après quelques informations sur le SNUipp-FSU.



** le SNUipp-FSU est membre de la Fédération Syndicale Unitaire qui regroupe 24 syndicats nationaux de la fonction publique de l'état et de la fonction publique territoriale. La FSU est de loin la fédération la plus représentative dans l'éducation nationale.*

La presse syndicale que vous recevez à votre domicile

Fenêtres sur cours : la revue nationale du SNUipp-FSU



POUR : la revue nationale de la FSU



Revue départementales SNUipp-FSU et FSU

BOUT DE CRAIE, le journal du SNUipp-FSU 82



POUR 82, le journal de la FSU 82



POUR 82, le journal de la FSU 82

Le SNUipp-FSU a droit à L.Chabal pour lui demander l'annulation des 5 700 adhésions prélevées dans le premier degré pour la rentrée prochaine. Leur restitution effective doit être l'acte fondateur d'un réel changement de cap. Des mesures d'urgence doivent être prises par le biais d'un collectif budgétaire.

Pendant son quinquennat, N.Sarkozy a supprimé 90 000 postes d'enseignants. L'Asphyxie de l'école : ça suffit !

Le SNUipp-FSU a droit à L.Chabal pour lui demander l'annulation des 5 700 adhésions prélevées dans le premier degré pour la rentrée prochaine. Leur restitution effective doit être l'acte fondateur d'un réel changement de cap. Des mesures d'urgence doivent être prises par le biais d'un collectif budgétaire.

Le système éducatif doit garantir l'accès à une culture commune à tous les élèves. Le SNUipp-FSU rappelle son opposition au socle commun de la loi Fillon, au LDC et à l'école du socle qui en découle.

Salaires dévalorisés, formation initiale sacrifiée, pressions sur notre métier qui se résumeraient à l'application de techniques sous le contrôle d'évaluateurs et d'indicateurs douteux : ça suffit !

Nous avons besoin d'une politique d'investissements matériels et intellectuels qui nous donne les moyens et le temps de faire du travail de qualité. Tout cela nécessite d'emprunter d'autres chemins que ceux qui maintiennent notre pays sous la coupe des intérêts des marchés financiers et de traités européens où les sacrifices. Les moyens financiers existent : l'argent coule à flots par centaines de milliards dans les spéculations financières contre les mortalités et les États sans que dans les profits des multinationales.

L'avenir de l'école, de notre pays tout entier, passe inévitablement par une autre répartition des richesses et par la fin de la soumission au système financier.

Demandaies de DIF
Avant le 23 Mai | lire page 4.

BOUT 19 / 04 / 12 page 1

Le choix de la Démocratie ! C'est toujours le VOTE !

Le FSU lors de son congrès national à Lille en janvier 2010 s'était engagé à travailler en profondeur à mener des relations privilégiées avec les organisations syndicales poursuivant leur contribution à la lutte des salariés pour la défense de tous les acquis sociaux que le gouvernement entendrait démanteler.

Notre département n'échappe pas à la règle et la FSU82 s'est acquittée pendant ce mandat de 3 ans à finaliser les contacts locaux, entrepris avec les différentes centrales syndicales dans le cadre d'une interprofessionnelle : on peut se féliciter que cette dernière ait particulièrement bien fonctionné.

Cependant l'indépendance vis-à-vis des pouvoirs institutionnels et politiques est plus que jamais à l'ordre du jour. Face aux attaques incessantes déployées par le gouvernement vis-à-vis du partenariat, la FSU doit rester plus que jamais l'interlocuteur incontournable sur le secteur éducatif, même si elle doit s'employer au rassemblement du plus grand nombre de salariés.

Un des enjeux de notre syndicalisme est de contribuer en permanence au maintien d'un service public d'éducation, par la défense du statut des fonctionnaires qui ont tenu en cause par la politique ultra-libérale instaurée comme credo du gouvernement actuel.

Revenant aux choix politiques, économiques et sociaux plus joutes demeurent notre leitmotiv dans une société qui doit permettre à chaque citoyen de vivre décemment : toutes les organisations syndicales qui opèrent dans ce sens pourront travailler de concert avec elle...

Dans le Tarn et Garonne, l'activité de la FSU82 s'est traduite par un engagement fort dans toutes les listes locales et nationales, notamment pour la défense des Services Publics.

Elle a été de toutes batailles contre les récents projets concernant les retraites en proposant des solutions sur le tripartite : emploi, salaires, retraites, avec d'autant plus de détermination dans toutes les initiatives et les manifestations qui ont jalonné l'action syndicale de la FSU82 de ces trois dernières années pour se valoir reconnue comme l'un des moteurs de l'interprofessionnelle départementale.

Ce travail s'est concrétisé par des campagnes d'informations vis-à-vis de la population (affichage, campagnes de presse, conférences de presse, assemblées générales...) par des distributions de tracts, des rencontres avec les élus et la participation active à tous les comités de défense qui se sont tenus pendant cette période. D'autre part la FSU82 s'est investie pleinement dans toutes les instances institutionnelles départementales (CDEN, CTPD, CDAS et CHSD).

Les syndiqués de la FSU82 sont appelés à se proposer sur le chemin de la direction départementale de leur fédération. Il est important de prendre part à ce mouvement pour renforcer le crédit de leur fédération. C'est le fonctionnement démocratique d'une organisation qui a toujours entretenu avec ses adhérents un rapport de confiance et de transparence quant à ses choix, ses analyses et mandats.

Ce fonctionnement démocratique a besoin d'une reconnaissance et d'une légitimité données aux militants composant sa direction départementale fédérale.

(Montauban le 14 septembre 2010, Jean-Paul PASTOUC)

Les sites qui vous informent

Site national du SNUipp-FSU : www.snuipp.fr



Site national de la FSU : www.fsu.fr



Site national pour les enseignant-e-s en début de carrière :

<http://neo.snuipp.fr/>



Site départemental du SNUipp-FSU 82

Des lettres électroniques pour rester informé-e



La lettre nationale d'infos du SNUipp-FSU

Quelques rappels sur le SNUipp-FSU et la section départementale du SNUipp-FSU 82

Aux élections professionnelles de décembre 2014, le SNUipp-FSU, avec 44,28 % des voix, a conforté sa place de 1er syndicat des écoles.

À l'issue de ces élections, le SNUipp-FSU est majoritaire dans 79 départements.

Résultats des élections professionnelles de 2014 (pour les 4 ans à venir)

Seul-e-s les représentant-e-s du personnel siégeant en CAPD sont élu-e-s. Le DASEN désigne ceux de l'Administration. Lors de l'élection des élu-e-s du personnel est déterminée la représentativité de chaque syndicat.

Dans notre département (et jusqu'aux prochaines élections):

SNUipp-FSU : 58,57 % = 4 SIEGES EN CAPD

SE - UNSA : 26,35 % = 1 SIEGE EN CAPD

SGEN-CFDT : 9,66 %

SNUDI - FO : 5,42 %

Vos élu-e-s SNUipp-FSU 82 en CAPD, au nombre de 4 :

Titulaires : Guillaume MANGENOT, Sandra RUBIO, Denis CHAUDAT, Rodolphe Portolès

Suppléant-e-s : Pascale Prat, Laurent Costarramoune, Marie-Pierre DAIME, Eric Duchesne

Nos permanences

Voici la composition de l'équipe des membres du SNUipp-FSU 82 qui sont déchargé-e-s en 2014-2015

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Guillaume MANGENOT	Guillaume M. Denis CHAUDAT	Denis CHAUDAT Guillaume M (1 sur 2)	Pascale PRAT Sandra RUBIO Denis CHAUDAT Laurent COSTARRAMOUNE	Sandra RUBIO Laurent C.

Notre local est ouvert tous **les lundi – mardi - jeudi – vendredi**

de 9 h à 17 h (au moins...)

Les mercredi de 9 h à 12 h (au moins...)

Vous pouvez nous y rencontrer ou nous contacter par tél au

05.63.03.57.81 / 06.82.30.11.88

Vous pouvez nous écrire ou nous faire parvenir les doubles de vos dossiers :



SNUipp-FSU 82

23 Grand'Rue Sapiac

82000 Montauban

05.63.03.57.81 / 06.82.30.11.88

Tel-rép : 05-63-20-39-95

Mail : snu82@snuipp.fr

Site: <http://82.snuipp.fr>